Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260518-DELIB180526_02-DE

COMMUNE DE MOUSTOIR-AC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL M

L'an deux mil vingt-six, le lundi 18 mai à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la Commune de MOUSTOIR-AC, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipal en mairie, sous la présidence du Maire, M. Benoît ROLLAND.

Etaient présents : M.M. les Conseillers Municipaux : M. BELLEC Gwenaël, M. BERNARD Miguel, Mme BESSE Nolwenn, M. BROGARD Pascal, Mme BRUNEAU Claire, M. CAHAREL François, Mme CAUDAL Jeannine, Mme GARO Sandrine, M. JOUAN Jean-Christophe, M. LE CLAINCHE Stéphane, , Mme LE HENANFF Amélie, Mme LE LAUSQUE Sandra, M. LE QUINTREC Jean-No, Mme POSTIC Perrine, M. ROLLAND Benoît, Mme TOTINI Emilie, Mme TRUBERT Stéphanie.

Absents : M. BELLEC Nicolas

Absent(s) ayant donné(s) pouvoir : M LE GAL Olivier à M. ROLLAND Benoît

Secrétaire de séance : Mme BRUNEAU Claire

Date de la convocation : 13 Mai 2026

DELIBERATION N°180526_02 : LISTE DES COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission et un commissaire doit être domicilié en dehors de la commune.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière à ce que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

Par ailleurs, peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans les limites suivantes :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601410-20260518-DELIB180526_02-DE

- 1 agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants ;
- 3 agents au plus pour les communes dont la population est comprise entre 10 001 et 150 000 habitants ;
- 5 agents au plus pour les communes dont la population est supérieure à 150 000 habitants.

Vu *le Code général des collectivités territoriales,*

Vu *le Code Général des Impôts et notamment ses articles 1650, 1650 A et 346 A de l'annexe III,*

Considérant *que, dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux, il est nécessaire de procéder à la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) pour la mandature à venir.*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, après vote à l'unanimité :

- **PROPOSE, pour que cette nomination puisse avoir lieu, avec la liste de 15 noms suivants dans les conditions susvisées.**

GUILLEMET Anne-Marie née le 22/08/1955 et domiciliée 2 l'Hôpital – 56500 Moustoir-Ac
LE TEXIER Gérard né le 22/08/1949 et domicilié 5 résidence du Candy – 56500 Locminé
BELLEC Robert né le 05/03/1953 et domicilié 21 la Villeneuve Keravihan - 56500 Moustoir-Ac
JAFFRE Jérôme né le 08/11/1979 et domicilié 7 route de Kerabus - 56500 Moustoir-Ac
LE LABOURIER Bernard né le 02/04/1957 et domicilié 16 route de Sainte-Anne – Kerhéro 56500 Moustoir-Ac
NEDELLEC Kévin né le 09/08/1988 et domicilié 2 bis kerdaniel - 56500 Moustoir-Ac
LE DORTZ Sylviane née le 16/11/1959 et domiciliée 58 Kervehel - 56500 Moustoir-Ac
JAFFREZO Audrey née le 10/12/1988 et domiciliée 8 rue Job Morvan - 56500 Moustoir-Ac
LE GUERNEVE Rolland né le 22/11/1955 et domicilié 23 Quellenec- 56500 Moustoir-Ac
BERNARD Gérard né le 26/11/1952 et domicilié 4 Kermorvant - 56500 Moustoir-Ac
GARO Sandrine née le 14/02/1976 et domiciliée 7 Roglas- 56500 Moustoir-Ac
TRUBERT Stéphanie née le 03/01/1974 et domiciliée 14 Place Sainte-Barbe- 56500 Moustoir-Ac
LE QUINTREC Jean Noël né le 23/12/1960 et domicilié 14 Pen Mené - 56500 Moustoir-Ac
LE CLAINCHE Stéphane né le 02/12/1968 et domicilié 8 l'Hermitage - 56500 Moustoir-Ac
BRUNEAU Claire née le 18/04/1966 et domiciliée 12 lotissement des Pins- 56500 Moustoir-Ac

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire, Benoît ROLLAND

MAIRIE DE MOUSTOIR AC
56